

JUPRELLE – DEMAIN

PROGRAMME – LIBERTE D’ACTION

Les membres de Mouvements Réformateur de Juprelle sur base des 32% de votes libéraux en juin 2024 et par souci de démocratie dans nos villages ont décidé de l'impossibilité de rapprochement avec le groupe IC orienté vers le centre gauche et de composer une liste représentante de l'attente de nos concitoyens et concitoyennes en ouverture vers le centre droit de notre paysage politique.

Ci-dessous vous trouvez l'essentiel du programme et des propositions.

A. Une commune pour tous les âges.

1. La petite enfance.
2. La jeunesse.
3. Les personnes en situation de handicap.
4. Les seniors.
5. La vie associative.

B. Une commune à gestion d'avenir.

1. Budget – Finances.
2. Mobilité.
3. Aménagement du territoire.
4. Défi énergétique.
5. Environnement – Propreté.
6. Commerces – Emplois.

C. Une commune à relations humaines.

1. Apprendre à Juprelle – Enseignement.
2. Culture.
3. Sport à Juprelle.
4. Le Social – CPAS.

D. Perspectives.

A. UNE COMMUNE POUR TOUS LES ÂGES.

1. La petite enfance.

- Améliorer l'accueil de la petite enfance en augmentant les places y compris pour les enfants porteurs de handicap.
- Diversifier les milieux d'accueil de type collectif ou familial (besoin d'horaires variés).
- Veiller aux besoins particuliers des familles monoparentales ou nombreuses dans le respect du libre choix des parents.

2. Jeunesse.

- Soutenir la rénovation et la sécurisation des infrastructures communales susceptibles d'être utilisées par les organisations de jeunesse constituées ou locales.
- Inciter et favoriser chez nos jeunes des projets intergénérationnels créateurs d'échanges et de meilleures collaborations collectives.
- Inciter à l'accès et promouvoir l'intérêt des jeunes à la culture (aides provinciales).
- Faciliter les rassemblements, les conférences et les contacts des jeunes avec les associations de lutte contre les assuétudes, la bonne gestion des santés mentales et physique.
- Guidance communale pour la recherche de ces groupements de jeunes aux aides et aux subsides.

3. Les personnes en situation de handicap.

- Augmenter et veiller au respect des emplacements réservés à ces personnes.
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs.
- Faciliter l'accès aux transports en commun.

4. Les Séniors.

- Promouvoir et intensifier les activités et les accompagnements des séniors.
- Soutenir les associations qui les entourent chez eux ou dans des institutions grâce aux activités culturelles, aides aux achats, à la lecture, aux formations pour le troisième âge, aux contacts intergénérationnels, à l'organisation de lieux de parole, ...
- Développer et augmenter les possibilités d'accès au transport social pour l'ensemble des aînés en demande et en difficultés.
- Suggérer un numéro d'appel téléphonique communal.

5. La Vie Associative.

- Mise à la disposition de matériel gratuitement (chapiteaux, matériel divers, ...).
- Aide systématique à la réalisation des dossiers sécurité et autorisation.

- Gestion par un agent communal de la surveillance sécurité et mise en conformité des installations.

B. UNE COMMUNE À GESTION D'AVENIR.

1. Budget – Finances.

Parler budget, ce n'est pas faire les comptes du passé ; il s'agirait alors de commenter les recettes et les dépenses effectuées à bon ou mauvais escient.

Par contre parler du budget annuellement, c'est vouloir se servir des chiffres pour investir et donc intervenir concrètement sur l'avenir proche et plus lointain de tous et toutes.

Le budget est alors l'outil qui peut influencer les perspectives d'avenir notamment de nos enfants dans l'ensemble des domaines gérés par la commune sans oublier les sports, la culture, et tout l'environnement de la société.

Budgétiser et programmer pour l'efficience ne doit plus selon nous s'exprimer simplement en dépenses mais plutôt en investissement pour un avenir encore meilleur à Juprelle.

La commune de Crisnée toute proche forte (de 3600 habitants) peut être prise ne exemple ; c'est cette mentalité et cette gestion qui lui a permis de devenir la plus belle commune de Wallonie.

2. Mobilité.

- Réhabiliter et conserver les sentiers existants ou désaffectés en préservant leur situation empierrée et perméable.
- Garder tant que possible l'aspect rural des nos voies communales en intégrant les nécessités de l'ensemble de la population (même plus faible).
- Développer un réseau de pistes cyclables réaliste sur l'ensemble de la commune.
- Prolonger et relier les Ravels existants vers les réseaux en direction des vallées de la Meuse et du Geer, vers Visé, Maastricht et le Limbourg.
- Augmenter l'efficacité et les possibilités des transports en commun. Notre commune est tellement oubliée et mal défendue devant la gestion des TEC. De plus, il est évident que le réseau De Lijn est plus guidé par les nécessités des utilisateurs limbourgeois et leurs horaires que par ceux et celles des Liégeois.
- Repenser la mobilité vers et près du Hall Omnisport de Slins après consultation et en concertation avec les riverains et les utilisateurs.
- Veiller à une meilleure programmation communale des travaux de voirie et à la communication à notre population.

3. Aménagement du Territoire.

- Information plus importante de la population sur les dossiers introduits.
- Consultation de la population sur les projets plus importants.
- Défense de la ruralité dans tous ses aspects (agriculture, écologie, constructions, réaménagements, ...).
- Limitation du développement des constructions en hauteur même contre les nouvelles dispositions de « centralité » par des mesures propres à notre commune. Cela correspond à la demande et aux aspirations de notre population, peut-être pas à celle des investisseurs et des promoteurs.
- Empêcher le développement intrusif et excessif des projets éoliens.
- Mise en place et aide à une politique réfléchie contre les inondations.
- Formation d'un membre du personnel communal à la fonction de conseiller-facilitateur urbanistique.

4. Défi Energétique.

- L'énergie renouvelable est intermittente par nature. Les onduleurs décrochent de plus en plus. La pression doit être mise sur RESA pour augmenter l'efficacité et la capacité du réseau et permettre l'augmentation des moyens de production en privilégiant la recherche du stockage et l'installation de bornes de recharge.
- Continuer à rationaliser la dépense énergétique des bâtiments communaux (isolation, Led, ...) et augmenter l'installation de panneaux photovoltaïques là où c'est possible.

5. Environnement – Propreté.

- Lutter contre toutes les petites incivilités qui gâchent la vie quotidienne et entravent le vivre ensemble. Les dépôts clandestins, les déchets et déjections sur la voie publique, les actes de vandalisme et de dégradation doivent être combattus plus fermement.
- Sensibiliser les élèves au respect de la nature et de la propreté par l'information à l'école avec l'appui de bénévoles et d'associations écologiques en transformant les jours blancs en jours verts.
- Sensibiliser nos enfants aux métiers liés à la terre et au respect de celle-ci.
- Promouvoir la création de potagers dans les écoles.
- Organiser des actions citoyennes de la propreté de manière à conscientiser à la préservation de notre patrimoine et au redéploiement de notre biodiversité locale.
- Continuer et encourager les jardins partagés sur des espaces communaux et inciter à l'extension vers les milieux associatifs et le secteur privé.

- Mettre en œuvre une convention des combles (chauve-souris, rapaces, ...) et exploiter d'avantage le potentiel d'éco-diversité des bâtiments existants et des cimetières.
- Toutes nos communes sont plus ou moins impactées par les nuisances liées à l'aéroport de Bierset. Nous ne remettons pas en cause son importance économique pour toute la région mais nous estimons nécessaire d'encadrer cette évolution par tout les moyens et les recherches des nuisances et des impacts sur l'environnement de notre commune.

6. Commerces – Emplois.

- Promouvoir et valoriser les produits de chez nous.
- Développer la promotion des artisans locaux (brochures, mise en évidence, ...).
- Aide à la recherche des subsides possibles aux différents niveaux de pouvoir.
- Augmenter et chercher l'interaction dans les contacts commune-indépendants.
- Favoriser la création de nouveaux petits commerces et la préservation des existants.

C. UNE COMMUNE À RELATIONS HUMAINES.

1. Apprendre à Juprelle – Enseignement.

- Intensifier et faciliter l'intérêt aux langues et aux autres cultures dès la 3^{ème} maternelle.
- Utiliser la proximité géographique pour susciter les contacts et échanges entre école et un ensemble d'acteurs contribuant au développement du jeune.
- Aide aux écoles pour le développement de bibliothèque.
- Chercher à développer les activités parascolaires et extrascolaires durant les temps libres.
- Nécessité de préserver l'indépendance des directions et des enseignants guidés par leur déontologie avisée et leur bonne guidance éclairée observée et reconnue sur les différents sites de la commune.

2. La Culture à Juprelle.

- Favoriser et encourager les festivités, les évènements culturels, les lieux de rencontre et les initiatives participatives, notamment de groupes de jeunes et de comités de quartier qui permettent échanges culturel et rencontres avec d'autres cultures.
- Réorganiser et renforcer les bibliothèques et leur mission première : la mise à disposition et le prêt de livres.

- Favoriser la pratique citoyenne et gratuite des « boîtes à livres ».
- Prévoir un budget participatif culturel plus important à destination des citoyens, des acteurs associatifs et culturels voire des artistes eux-mêmes.
- Responsabiliser les citoyens et les rendre plus entrepreneurs et impliqués dans la vie culturelle de la commune.

3. Le Sport à Juprelle.

- Redonner au sport sa dimension de rôle sociétal, de santé publique, de possibilité d'expression et d'équilibre physique et psychologique.
- L'accès aux infrastructures existantes doit être maximisé et accessible en priorité aux jeunes de la commune.
- L'information et l'incitation à la pratique pour et par les Juprellois et Juprelloise doit s'intensifier notamment par la mise en exergue plus importante de tous les sportifs de Juprelle de renommée dans tous les sports.
- Etudier la faisabilité d'obtenir des tarifs préférentiels ou différenciés pour les habitants de la commune comme cela se passe dans la plupart des autres communes.
- S'appuyer plus sur le niveau provincial pour obtenir des appuis, subsides et participations dans différents aspects du domaine du sports.

4. Le Social – CPAS

L'excellent travail du personnel social et la bonne collaboration avec le conseil est unanimement reconnu par les représentants de la population.

Ils regrettent cependant le manque de contrôle sur bon nombre de cas individuels, mais ceci n'est hélas pas du ressort des membres de l'aide sociale au niveau communal.

D. PERSPECTIVES

L'équipe entière de la liste « **JUPRELLE DEMAIN** » formule le souhait de voir l'autorité communale s'orienter vers beaucoup plus d'empathie envers tout un chacun selon l'adage :

« GOUVERNER C'EST D'ABORD ÉCOUTER, PAS SEULEMENT IMPOSER »